



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat général**  
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne  
Tél. 021 806 32 90 - [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **AUGMENTATION DES PRIMES DE L'ASSURANCE-MALADIE : L'UDC PROPOSE DES MESURES CONCRETES**

**En 2018, les primes de l'assurance-maladie obligatoire prendront une nouvelle fois l'ascenseur et c'est le canton de Vaud qui connaîtra l'augmentation la plus forte de Suisse, avec +6,4%. Si les partis de gauche se contentent de rejeter la responsabilité sur les médecins, le coût des médicaments et les assureurs, l'UDC appelle à prendre des mesures concrètes pour maîtriser les coûts de la santé.**

Afin de limiter concrètement la hausse des primes, l'UDC s'engage à traiter le mal à la racine en maîtrisant les coûts de la santé. Les comparaisons intercantionales sont très défavorables à notre canton. Il apparaît que les coûts vaudois de la santé augmentent de manière significativement plus haute que la moyenne suisse. Pour favoriser son puissant groupe hospitalier cantonal et garder la mainmise sur le système de santé, le Conseil d'Etat freine systématiquement toute concurrence, notamment en attribuant aux structures de soins publiques des subventionnements masqués derrière une attribution opaque des prestations d'intérêt général (PIG). Avec les associations économiques vaudoises, l'UDC travaillera à garantir un traitement égal des structures privées et des structures publiques afin de favoriser une saine concurrence, avec pour objectif une diminution des coûts.

Contrairement à ce que prétend la gauche, la solution ne réside pas dans l'instauration d'un moratoire sur l'installation de nouveaux médecins. Il n'est pas non plus pertinent de rejeter la responsabilité sur les assureurs-maladie. Pour limiter les coûts de la santé, il est nécessaire de donner plus de transparence aux flux financiers liés aux hôpitaux (tant dans l'ambulatoire que dans le stationnaire). Cette mesure permettra de corriger les coûts surévalués et de réduire les pertes financières.

Le réexamen du catalogue des prestations couvertes par l'assurance de base, le refus de toute nouvelle prise en charge de soin (l'UDC s'oppose fermement à la création d'une assurance dentaire obligatoire) et l'encouragement à la responsabilité individuelle en matière de consommation de soins (franchises élevées, recours au médecin traitant plutôt qu'aux services d'urgences ou aux spécialistes) sont des mesures complémentaires nécessaires que l'UDC s'engage à favoriser.

L'UDC s'inquiète également de l'impact de l'augmentation des primes d'assurance-maladie obligatoires sur les coûts de l'aide sociale dans le canton. Ce sont les subsides LAMal qui participent en premier lieu à l'explosion des charges (+52 millions) du social, telles que prévues par le budget 2018 présenté hier.

Afin de permettre aux Vaudoises et aux Vaudois de disposer de leur revenu de manière juste et libre, l'UDC s'engage à ne pas laisser le gouvernement de gauche appauvrir la population par une augmentation constante des coûts d'une politique sanitaire et sociale débridée qui rate sa cible.

Avec nos meilleures salutations.

#### **Contacts :**

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29  
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89  
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64